

Alsace-Grand Est : la bonne question, la mauvaise méthode

L'Assemblée nationale examine aujourd'hui la proposition de loi Klinkert, visant à doter la Collectivité européenne d'Alsace des compétences d'un département et d'une région, la détachant de fait de la région Grand-Est.

Adoptée en commission des lois le 30 mars, elle arrive en séance sans étude d'impact et sans concertation formelle avec les collectivités concernées, et avec, inscrite dans le texte lui-même, une taxe pour financer la transition, aveu éloquent de son impréparation.

Il y a dix ans, la fusion qui a créé la région Grand-Est était imposée par le même législateur, avec la même précipitation, la même absence de dialogue. Elle n'a jamais été vraiment acceptée en Alsace. Ce texte entend corriger une erreur de méthode par une nouvelle erreur de méthode.

Le Parti Radical refuse cette logique.

Non parce que l'aspiration alsacienne serait illégitime : quatre-vingts pour cent des Alsaciens souhaitent une région à part entière.

Les Radicaux respectent cette réalité.

Mais parce que le solidarisme de Léon Bourgeois pose depuis 1901 un principe intangible : on ne réforme pas les territoires contre eux ou sans eux. On les réforme avec eux, par la concertation, le dialogue et la durée. C'est ainsi que se construisent des régions fortes et les Radicaux n'en défendent pas d'autres.

Pour Samuel Roullé « *les évolutions territoriales sont légitimes quand elles viennent des territoires. Elles deviennent une faute quand elles leur sont imposées, quelle que soit la bonne intention qui les anime.* »